

CNEC
Club Nantais d'Education Canine

RING

10-11

**ST MARS DU
DESERT**

JUIN

44

**CSAU – Brevet –
N1, 2 et 3**

JUGE : Mr AUBRY

HA : Romain Legrand N2

– Christophe Burel N1 -

Wilhelm JOUANNEAU N1



Franco Croquette

Terrain situé à la retiere – St Mars du Désert

Buvette – Restauration rapide

CNEC – Soulard Eric 07 49 75 39 59

bureaucnec@gmail.com

FEUILLE D'ENGAGEMENT

CONCOURS DE RING 10 / 11 JUIN 2023



A retourner : Eric Soulard (Président)
186 La Roseraie
44521 COUFFE
07 49 75 39 59

CLOTURE DES ENGAGEMENTS : 26/05

Sauf si complet avant

Coller ici votre vignette obligatoire

Numéro du carnet de travail :

.....

Nom et Adresse du conducteur :

.....
.....

E-mail :@..... Tél :

Nom et adresse du propriétaire (si différent)

.....
.....

S.C Régionale : CLUB :

Echelon

- CSAU*
- BREVET
- RING 1
- RING 2
- RING 3

ENGAGEMENTS : 20,00€ par échelon, Brevet + CSAU : 30,00€ par chèque, libellé à l'ordre du C.N.E.C.

Joindre à cette fiche dûment complétée :

- 2 vignettes Licence 2021 par épreuve (en plus de celle collée)
- Une enveloppe timbrée à votre nom ou remplir la case adresse E-mail
- Pour les CSAU, âge mini. 12 mois, Carte de tatouage + photocopie du pedigree (format A4)
- Pour les Brevets : Photocopie du CSAU (Format A4)

Buvette et Restauration sur place

(*) Seuls les chiens couverts par une vaccination antirabique en cours de validité seront acceptés à ce concours. Tout désistement ne permettant pas son remplacement ne pourra prétendre à un remboursement.

Signature du propriétaire

Signature du Président

Le conducteur est civilement responsable des accidents corporels ou matériels qui pourraient être causés par son chien, le club organisateur étant déchargé de toutes responsabilités.

Terrain situé : lieu-dit La Noë 44850 ST MARS DU DESERT – confirmation engagement début juin